Questions aux candidats à la présidence de la République – 2022

RETRAITE :

Les gendarmes ont été particulièrement sollicités lors des dernières réformes des retraites notamment par le rattrapage du taux de cotisation, de l'augmentation de la durée de cotisation et du report des limites d'âges. Nous avons un métier qui « brise » physiquement. Les gendarmes subissant un taux d'invalidité élevé au moment du départ en retraite.

Les militaires de la gendarmerie n'ont jamais failli au devoir de solidarité nationale et ont pris leurs responsabilités en silence. Cependant, alors que les conditions de travail se durcissent, différents programmes des candidats à la présidentielle de 2022 évoquent des réformes complémentaires, parfois radicales.

Quels sont vos projets concernant le régime des retraites des gendarmes et, par extension de l'ensemble des militaires français ?

PROTOCOLE LIE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOPMI :

Le 9 mars 2022, un protocole lié à la mise en œuvre de la loi d'orientation et de la programmation du ministère de l'intérieur a été signé par le Ministre de l'Intérieur et le directeur général de la gendarmerie nationale.

Comptez-vous poursuivre la mise en œuvre de ce protocole et vous engagez-vous à respecter son budget et son cadencement ?

PROCÉDURE PÉNALE :

La procédure pénale actuelle est particulièrement complexe et génère au quotidien de grandes difficultés pour l'enquêteur parfois au détriment des victimes. Il est essentiel de revoir concrètement et rapidement la procédure pénale afin de simplifier, de rationaliser et de moderniser la procédure pénale.

Quelles propositions défendez-vous pour réaliser ce chantier réclamé depuis longtemps par de nombreux acteurs du procès pénal ?

En qualité de candidat à la Présidence de la République, quelle politique pénale proposez-vous afin de rétablir l'autorité de l'État et celle des hommes et des femmes qui l'incarnent ?

BUDGET ET EFFECTIF DE LA GENDARMERIE :

Le budget de la gendarmerie est régulièrement sous-dimensionné au regard des exigences et objectifs qui lui sont fixés. Un des problèmes récurent est la part du budget d'équipement / fonctionnement dans le budget général. Cela impacte le renouvellement des matériels, la rénovation du parc immobilier, l'équipement individuel des gendarmes. Si une amélioration a été perçue, le protocole signé en mars 2022 pourrait entrainer un recul en ce domaine.

Quelles perspectives budgétaires proposez-vous pour répondre à ces difficultés manifestes et pérennes ? De manière plus large, quels sont pour vous les axes d'efforts budgétaires prioritaires ?

PLACE DE LA GENDARMERIE AU SEIN DU MINISTERE DE L'INTÉRIEUR:

La gendarmerie nationale s'est adaptée à son nouvel environnement, elle a également relevé tous les défis auxquels elle a du répondre, tant sur le plan opérationnel que structurel. Cependant, alors que des enjeux majeurs se concrétisent autour de la lutte contre les cybermenaces, et malgré les propositions du livre blanc de la sécurité intérieure qui reconnaissent la compétence et l'engagement de l'institution dans ce domaine, la gendarmerie se voit refuser la responsabilité du service à compétence nationale Cyber.

Comment définissez-vous la place de la gendarmerie au sein des forces de sécurités intérieures ? Pensez-vous que la propositions du Livre Blanc de la Sécurité Intérieure était pertinente ? Quel est votre position sur la gestion de la lutte contre les cybermenaces ?